

Afférents au C.M.	29
En exercice	29
Participants	23

Numéro Délibération	52/2026
Mise en ligne le	10 JUIN 2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité – Fraternité
Département de l'Hérault

Convocation transmise le 29 mai 2026

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 5 juin 2026

Objet de la délibération

Domaine et Patrimoine - Dénominations de la tribune « Gilles de Barros » et de la salle « Roland Ouffe » des nouveaux vestiaires et club-house de football au sein du complexe sportif

L'an deux mille vingt-six et le cinq juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, en mairie, sous la présidence de Monsieur Guy LAURET.

A cette séance, étaient :

Présents M. Guy LAURET – Mme Pascale LOCK-JEANJEAN – M. Jean IBANEZ – Mme Christine OLIVA – M. Laurent VIDAL – M. Jérémy GARCIA – Mme Géraldine GROLIER – M. François BATOCHE – M. Raymond HAREL – M. Max RASCALOU – Mme Ghislaine BONNEFILLE – M. Jean-Claude SALAS – M. Laurent TEISSIER – M. Xavier COMBETTES – M. Julien BERETTI – Mme Christelle MUSICCO – Mme Lauriane SIAUVAUD – M. Loïc GOUGET – Mme Laurence TORRENT – M. Frédéric SARROUY – Mme Laurence BOISVILLE – M. Sébastien CAMMAL – M. Stéphane PUJOL
Représentées Mme Maud DUPUIS pouvoir à M. Guy LAURET / Mme Catherine ITIER pouvoir à Mme Géraldine GROLIER / Mme Sylvie COSTA pouvoir à M. Raymond HAREL / Mme Alexandra ROSELLO pouvoir à Mme Pascale LOCK-JEANJEAN / Mme Anne-Laure ITIER pouvoir à Mme Laurence TORRENT

Excusée Mme Amélie UNAL

Secrétaire de séance élu à l'unanimité : Mme Pascale LOCK-JEANJEAN

Monsieur Jean IBANEZ présente l'affaire ;

Suite à la réalisation des nouveaux vestiaires et club-house de football sous tribune, en remplacement des anciens équipements, il est proposé de conserver les dénominations « Gilles de Barros » pour la tribune, dont l'inauguration est prévue le 14 juin prochain, et « Roland Ouffe » pour la salle du club-house.

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte cette affaire.

Ne prennent pas part au vote : Néant

Abstentions : Néant

Contre : Néant

Pour : 28



Le Maire,

Guy LAURET.

La Secrétaire de séance,

Pascale LOCK-JEANJEAN.